

# Vers la fin programmée des services publics ?

**L'invité :** Éric Davalle, directeur d'ExMDI.

19.04.2018

Le 4 mars 2018, le peuple suisse exprimait son attachement à poursuivre le principe du financement fédéral des médias. Est-ce la crainte de voir disparaître son fétiche téléjournal de 19 h 30 ? Ou est-ce tout simplement sa réaction face au démantèlement progressif du service public auquel il serait encore attaché ?

Au-delà du suspense « No Billag » et des critiques sur les coûts mal maîtrisés se pose la question du service public et de sa pérennité. Selon le professeur Pierre Moor, de l'UNIL, « la notion de service public est à peu près ignorée dans le droit suisse ». Selon lui, on parle davantage d'activités ou de tâches publiques. En bon citoyen, nous pensons simplement qu'une activité de service public doit s'adresser à tous. Elle doit respecter le principe d'égalité, de continuité de la tâche fournie et satisfaire un ou plusieurs besoins d'intérêt général, sans distorsion majeure de concurrence.

Avec le recul et l'exemple emblématique britannique depuis l'ère Thatcher, le recours au tout privé n'est pas non plus la panacée. Lors de la dernière conférence sur l'eau en Grande-Bretagne, le ministre de l'Environnement, M. Michael Gove, a fustigé les dix-huit gestionnaires d'eau du pays. Trop de dividendes versés aux actionnaires privés, pas assez d'investissements dans les réseaux !

*« Une des clés réside dans la capacité managériale des élus qui dirigent ces activités »*

L'Union européenne est sur le point de renforcer la place du marché dans la distribution des énergies (électricité et gaz), jugée inadaptée aux défis de la décarbonation. La concurrence semble être l'unique recours à la création de valeur et à la mise en œuvre de nouvelles politiques économiques performantes. Dans tous les cas, l'administration publique est systématiquement montrée du doigt, jugée sclérosée et incapable de se moderniser. Est-ce une fatalité et la fin programmée du service public ?

Swisscom et La Poste ont pris le chemin du privé. En sommes-nous satisfaits pour autant, pas toujours ?

En fait, la question qui se pose à nous, c'est de savoir si l'administration en charge d'activités ou de tâches publiques est capable ou pas de prendre le nécessaire virage du changement. La réponse est oui, mais ! Une des clés majeures réside dans la capacité managériale des élus qui dirigent ces activités. Le fait d'avoir le blanc-seing populaire ne suffit pas. Il est impératif que ces responsables politiques prennent la mesure d'une vraie gestion efficace, mais aussi humaine et durable. Ils doivent sortir des textes gravés dans le marbre et agir, se pencher sur la nécessité d'innover pour proposer des prestations mieux adaptées aux attentes du public. L'initiative du Canton de Vaud sur l'économie numérique est exemplaire.

C'est au prix d'une rupture vers une « proactivité » efficace que l'image du service public reprendra toute sa raison d'être. Car la santé, le transport, l'eau, les énergies, la qualité de l'environnement, le soutien social, la sécurité et l'éducation sont suffisamment universels pour être partagés, mais seulement au prix d'une gestion rigoureuse et sans reproche. On en est encore loin !

Créé : 18.04.2018, 18h20